

«Trait d'union»: les sans-abri accueillis toute l'année

Ouvert il y a trois ans, le service municipal mis en place rue Abbé-Garnier a dans un premier temps fonctionné uniquement l'hiver (de novembre à avril) et de nuit, offrant un toit, un dîner, une écoute, des soins à ceux qui vivent dans la rue.

«Chaque année la fermeture du local angoissait les sans-abri à la fin de l'hiver. L'accueil leur avait permis de récupérer physiquement et moralement. Durant le printemps et l'été, ils en perdaient ce bénéfice», témoignent Jean-Yves Jégou et Jean-Pierre Prigent, qui suivent ce dossier en mairie.

La Ville a donc décidé d'étendre ce dispositif. «Le traitement de l'urgence ne se limite pas à la période hivernale, explique Joëlle Le Gagne, élue en charge de l'action sociale. Au delà, la Ville entend permettre la sortie de l'urgence sociale, faciliter l'insertion, à travers une réponse globale et spécifique apportée à ces publics en difficulté.»

L'accueil des sans-abri, qui porte le nom de «Trait d'union», est désormais ouvert onze mois sur douze (il est fermé en août). Et les personnes peuvent également être prises en charge dans la journée. Une restauration payante (mais à tarif



Des bénévoles de la Croix Rouge participent au Trait d'Union, comme Vanessa Nanette, qui donne quelques soins.

très modéré), est proposée sur place le midi, 5 jours par semaine.

Des permanences sont également assurées le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 11 h, les médiateurs

proposent un accompagnement social, en lien avec les professionnels du secteur, les éducateurs du foyer d'accueil Argos et sa Boutique Solidarité. C'est une main tendue supplémentaire. Ces nouvelles permanences seront tenues par les quatre médiateurs qui assurent l'accueil de nuit et qui petit à petit apprennent à connaître ses usagers. En journée, en lien avec le «Rond Point» du foyer Argos et la Croix Rouge (lire ci-contre), ils pourront recréer du lien avec les institutions, aider les bénéficiaires dans leurs démarches administratives, les accompagner à l'hôpital pour qu'ils puissent bénéficier de soins, ou travailler avec eux sur l'hygiène, le logement, le retour à des activités...

Ce service s'adaptera selon les différents profils des personnes qui fréquentent le trait d'union : celles qui ont souvent plus de 50 ans et des années de rue derrière eux, mais aussi celles plus jeunes qui travaillent de ci de là, comme ils peuvent, sans avoir les moyens de se payer un logement. Le but, c'est de donner la possibilité aux sans abri de s'insérer, à leur rythme. «Quand les gens arrivent en grande détresse, il leur faut du temps pour s'en sortir.»

• Trait d'Union, 24 rue Abbé Garnier.

Un dispositif de Samu social



Ce Trait d'union municipal est l'un des trois volets du Samu Social briochin qui se met progressivement en place. La Ville assure un hébergement de nuit (19 places), la restauration de midi, deux permanences hebdomadaires, une partie du 115 (accueil et orientation téléphonique). L'association des foyers d'accueil prévoit un dispositif «Rond Point», avec à terme une équipe d'éducateurs de rue. Elle assure une partie du 115; une veille sociale et sanitaire de jour; les services de la Boutique Solidarité. La Croix Rouge intervient avec son équipe d'urgence mobile par grand froid l'hiver ou forte chaleur l'été; ses bénévoles assurent des soins auprès des sans-abri au Trait d'Union. L'État est partie prenante dans ce dispositif. La Ville sollicite son aide pour le Trait d'Union, ainsi que celle du Conseil général des Côtes d'Armor.



Les Villages offrent un bon potentiel de développement. Ici, la rocade en travaux, devant un terrain qui accueillera une quarantaine de nouveaux logements.

Un projet de l'office HLM à la Hunaudaye

logement

Le quartier des Villages offre un potentiel de développement que la Ville entend valoriser dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), qui est en cours d'élaboration. Les objectifs seront le développement maîtrisé de la construction, la mixité de l'habitat, la bonne intégration dans le tissu existant, la qualité de vie. C'est dans cet esprit que s'engage un premier projet d'ouverture à l'urbanisation partielle d'une zone NA. Elle est nécessaire pour lancer les opérations de reconstruction / démolition dans le cadre du dispositif ANRU de renou-

vement urbain. Elle concerne le terrain situé à l'angle de la rue de la Hunaudaye et du boulevard de l'Atlantique. L'Office public HLM souhaite y bâtir 41 nouveaux logements (13 maisons individuelles et 28 logements de type maison de ville) dans la partie nord.

Une deuxième tranche donnant sur le boulevard de l'Atlantique pourrait être affectée également à du logement, mais aussi à des activités commerciales en rez-de-chaussée. Dans un premier temps, l'ouverture à l'urbanisation sur 2 hectares fait l'objet d'une concertation publique. ■

en bref

Eau. Des travaux sont prévus sur les réseaux d'eaux potables et assainissement à partir de cet été dans les rues suivantes : Palasne-de-Champeaux, Verdun, Bagot ; Bourgogne, Yser, Artois ; Docteur-Roux, Camille-Guérin.

Eclairage public. Le programme 2006, mené par le Syndicat départemental d'électricité (SDE) avec une participation financière de la Ville, comprend l'impasse de la Ville Gueury, mitoyenne avec Trégueux ; la rue de Berrien ; le parking de l'école maternelle rue de la Roche Gautier ; le passage Paul-Langevin reliant les rues Paul-Bert et C.-Bernard ; la place de la Madeleine ; la résidence des Villages ; les rues de Granville et Cancale ; l'accès aux immeuble 5, 7 et 9 de la rue Saint-Malo.

Terrain. Pour répondre à ses obligations (Griffon n°193), la Ville a retenu deux terrains, l'un à l'ouest (Ville Bily), l'autre à l'est (47 rue Chaptal). Elle étudie désormais les aménagements nécessaires en vue d'assurer une intégration satisfaisante et un bon fonctionnement.

permanences des élus

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.
Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.
Cabinet du Maire : 02 96 62 54 18.

■ Alain Cadec,

1^{er} adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Marie-Claire Diouron,

2^e adjointe chargée de l'action économique, de la santé et de la petite enfance
jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Odile Rault,

3^e adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Thierry Simelière,

4^e adjoint chargé de la culture.
jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

■ Roger Bonnin,

5^e adjoint chargé de la vie des quartiers, de la proximité et de la sécurité.
vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

■ Elisabeth Marie

6^e adjointe chargée des ressources humaines, des finances et du budget.
lundi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ José Stevez,

7^e adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Joëlle Le Gagne,

8^e adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Kingsley Okunmwendia,

9^e adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

■ Florence Achat,

10^e adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Brigitte Blévin,

11^e adjointe, chargée de l'éducation et des relations internationales.
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Évelyne Bot

12^e adjointe, chargée de l'enfance et de la vie associative.
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Contact :

• **Secrétariat des adjoints : 02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21, 02 96 62 56 95.**